



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14646
26 août 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 AOUT 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'ANGOLA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un communiqué de M. Venancio de Moura, Ministre des affaires étrangères par intérim, contenant des renseignements sur la situation militaire qui règne dans la République populaire d'Angola.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document du Conseil de sécurité, au titre de la question de l'agression perpétrée par l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

Elisio de FIGUEIREDO

(Signé) Antonio TOMBIA

Premier secrétaire
Chargé d'affaires (en l'absence
de l'Ambassadeur)

Annexe

Communiqué adressé au Secrétaire général par le Ministre des
affaires étrangères par intérim de l'Angola

Comme suite à la communication que vous a adressée S. Exc. le Président de la République populaire d'Angola, au sujet de l'aggravation de la situation militaire dans le sud de mon pays, j'ai l'honneur de vous donner des précisions sur la situation militaire régnant actuellement dans le pays :

Le 23 août 1981, vers 10 h 45, l'armée de l'air sud-africaine raciste a effectué plusieurs vols de reconnaissance au-dessus des régions d'Ondjiva et de Porto Alexandre. En même temps, six appareils de type Mirage et deux appareils de type Buccaneer ont attaqué et détruit l'hôtel de ville de Cahama, à plus de 200 km à l'intérieur de nos frontières, et la ville de Tchibemba, qui est située à plus de 300 km à l'intérieur du territoire national.

Hier, le 24 août 1981, vers 10 heures, notre espace aérien national a été à nouveau violé et les forces sud-africaines se sont infiltrées dans le pays, réparties en deux colonnes mobiles.

L'une d'elles composée de 32 chars et de 82 véhicules blindés, protégés par leurs forces aériennes, avançait vers les villages de Xangongo et Cahama.

La première de ces colonnes a engagé le combat contre nos forces dans la région de Xangongo (à 100 km environ à l'intérieur de nos frontières), où la bataille continue de faire rage.

Alors que ces affrontements se poursuivent, l'armée de l'air sud-africaine raciste ne cesse de pilonner le village de Xangongo.

La deuxième colonne, après avoir occupé le village de Catequero (situé à 150 km environ à l'intérieur de nos frontières), a attaqué nos troupes et des combats acharnés se poursuivent.

Le Représentant permanent de la République populaire d'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. Exc. M. Elisio de Figueiredo, déposera une plainte officielle auprès du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le présent document à tous les Etats Membres, comme document officiel.

Le Ministre des affaires étrangères par
intérim de la République populaire
d'Angola,

(Signé) Venancio de MOURA

